

PRAIRIES, ETANGS ET BOIS HUMIDES DE BASSE MASSEVILLE

Au lieu-dit de la Grande Viennes. Accessibles via le sentier longeant le Ri Mathieu Simon (chamin Barbette).

En aval du bois, des zones de sources et des zones plus sèches

FAUNE

- Chevêche d'Athéna
- Triton crêté (amphibien)

FLORE

- Peupleraie avec en sous-étage des reliques de saules têtards
- Orchidée épipactis à larges feuilles (espèce protégée)



Les étangs © Contrat de Rivière Senne

BOIS DU PLANTI

A cheval sur Monstreaux et Senefels, traversé par le Ri Pont-à-Mousson, ce site est classé Natura 2000. Accessible à pied via le vieux chemin de Soignies.



FAUNE

- Oiseau martin-pêcheur
- Blaireau
- Gammarus, grenouille rousse, salamandre tachetée
- Cerf Elaphe

FLORE

- Hêtre-chêne atlantique, jacinthe des bois, jonquille, anémone des bois, gagée à spathes (rare)

BOIS ET PRÉ MAIGRE DU RI DES CORBEAUX

Accessibles via un sentier du Hameau des Wallies vers l'église de Monstreaux et longeant le Ri des Corbeaux.



FAUNE

- Oiseau : chevêche d'Athéna, bruant jaune, chardonneret élégant

FLORE

- Arbres têtards
- Forêt alluviale d'aulnes glutineux, saules blancs et frênes
- Pré maigre : Fétuque rouge, centaurée jacée

PRAIRIE HUMIDE DE LA FERME DU TILLEUL

Traversée par le Ri Mathieu Simon, visible de la rue Evrand Trioot.

FAUNE

- Oiseaux bruant jaune et fauvette
- Sylvaine, petit papillon orange

FLORE

- Orchidée protégée orchis tacheté
- Végétation de pré humide comme le jonc acutiflore



RÉSERVE NATURELLE DOMANIALE DE RONQUIÈRES

Situé à la frontière de Bornival, ce lieu protégé depuis 1988 s'étend le long du Canal Charleroi-Bruxelles.

FAUNE

- Oiseaux des marais et des étangs : martin-pêcheur, rîe d'eau, rousserolle effarvée, etc.
- Crapaud commun, grenouille rousse
- Libellule fauve, agrion élégant

FLORE

- Boisement, mégaphorbiaie, roselière, ...



La réserve naturelle © Joanne Lauvaux

PRÉ HUMIDE DES TROIS BONNIERS

Visible du vieux chemin de Soignies, entre le Bois du Plantil et le Bois d'Alpes, en rive droite du Ri Pont-à-Mousson.

FLORE

- Peupleraie
- Epilobe hirsute, argélique des Bois, menthe aquatique, valériane officinale



Pré humide © Ville de Nivelles

PARC DE LA DODAINÉ

Traversé par l'avenue Jules Mathieu, parc arboré et réserve didactique (verger, mares, rucher, hôtel à insectes) longeé par le Ri Spiritus Sanctus

FAUNE

- Oiseaux semi-domestiques
- Chauve-souris

FLORE

- Végétation de sous-bois

12



Verger © Ville de Nivelles

SOURCES DE LA DODAINÉ

Situées dans une prairie accessible via un sentier du chemin de Stoisy, longeant le ruisseau de la Dodaine.

FAUNE

- Batraciens

FLORE

- Agrostis commun (graminée), centaurée jacée, saule, auline, frêne têtard, reine des prés, sorpe des bois



Mares © Ville de Nivelles



14

MARES AGRICOLES DU HUTUTU

Hameau du Hututu, chemin du Château, près du domaine privé du Château du Bois de Nivelles.

FAUNE

- Crapaud accoucheur
- Oiseaux : hûtrier pie, petit gravelot

PRAIRIES HUMIDES À BAULERS

Accessibles via un sentier situé dans le tournant de l'avenue de la Gare et de la plaine de jeux. Prairies traversées par la Thines qui prend sa source au sud du zoning sud.

FLORE

- Végétations hygrophiles : jonc épars, maocette
- Saule têtard

15



© Ville de Nivelles

PLAINE ALLUVIALE ET BOIS D'EN BAS

Situés rue du Bois d'en bas à Bornival, occupent le versant nord de la Vallée de la Thines.

FAUNE

- Oiseau loustelle tachetée

FLORE

- Chêne, bouleau, frêne, hêtre, jacinthe des bois
- Végétation nitrophile comme la reine des prés

La Thines © Contrat de Rivière Senne



5

VALLÉE DE LA THINES

En aval de la ferme blanche de l'Abbaye à Monstreaux, la Thines traverse des prairies accessibles via le chemin Hiernoulet en passant par le pont aux Lapins jusqu'au Bois du Plantil.

FAUNE

- Martin-pêcheur
- Hironnelle de fenêtre (ferme de l'Abbaye)

FLORE

- Cresson de fontaine
- Zones de sources et de méandres : massette et baldingère
- Mégaphorbiaie : iris des marais



9

BOIS D'ARPE

A cheval sur Monstreaux et Senefels, ce reliquat d'un massif forestier jadis beaucoup plus vaste est classé Natura 2000.

FAUNE

- Oiseaux cavernicoles
- Crapaud accoucheur ou alyte (amphibien)
- Blaireau
- Insecte : Aromie musquée

FLORE

- Chêne, hêtre
- Anémone sylvie, jonquille, jacinthe des bois, gagée à spathe (rare)

16

BIODIVERSITÉ DU CENTRE-VILLE

En ville, la nature a aussi sa place. Actions réalisées : gestion différenciée des parcelles communales, alignements d'arbres, installation de nids à hirondelles, opération zéro pesticides depuis 2013, etc.



© Ville de Nivelles

FAUNE

- Faucon, hirondelle et autres oiseaux communs

ÉTUDE DU RÉSEAU ÉCOLOGIQUE

DÉCOUVREZ LA RICHESSE NATURELLE DE NIVELLES



POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS ET/OU POUR REJOINDRE LES BÉNÉVOLES DU PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE, CONTACTEZ LE SERVICE ENVIRONNEMENT.

↳ ENVIRONNEMENT@NIVELLES.BE
067.88.21.79

CE DÉPLIANT A ÉTÉ RÉALISÉ GRÂCE À L'AIDE FINANCIÈRE DE LA RÉGION WALLONNE

COORDONNÉES UTILES

• ÉCHEVINAT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
PASCAL.BIGOT@NIVELLES.BE
067/88 22 10

• SERVICE ENVIRONNEMENT
ENVIRONNEMENT@NIVELLES.BE
067/88 21 79



ÉDITO

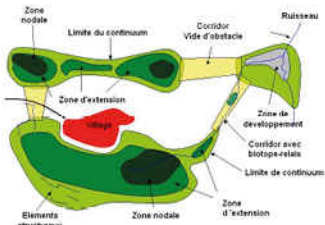
Nivelles est une ville à la campagne qui bénéficie à divers endroits d'une biodiversité exceptionnelle. Une biodiversité qui est préservée et développée par des personnes investies notamment dans le Plan communal de développement de la nature.

Mais où sont les points névralgiques ? Ce dépliant a pour objectif de vous présenter la carte de ce réseau réalisée dans le cadre du PCDN et de vous faire découvrir plusieurs sites, accessibles ou visibles de la voie publique, ainsi qu'une partie de sa faune et de sa flore.

Pascal RIGOT,
Échevin du Développement durable

LE RÉSEAU ÉCOLOGIQUE

Le réseau écologique représente l'ensemble des sites riches en biodiversité (comme un bois, une zone humide, une prairie maigre, etc.) et l'ensemble du maillage écologique (alignements d'arbres, haies, mares, etc.). Il permet de relier les différents sites et à la faune et la flore de se disperser.



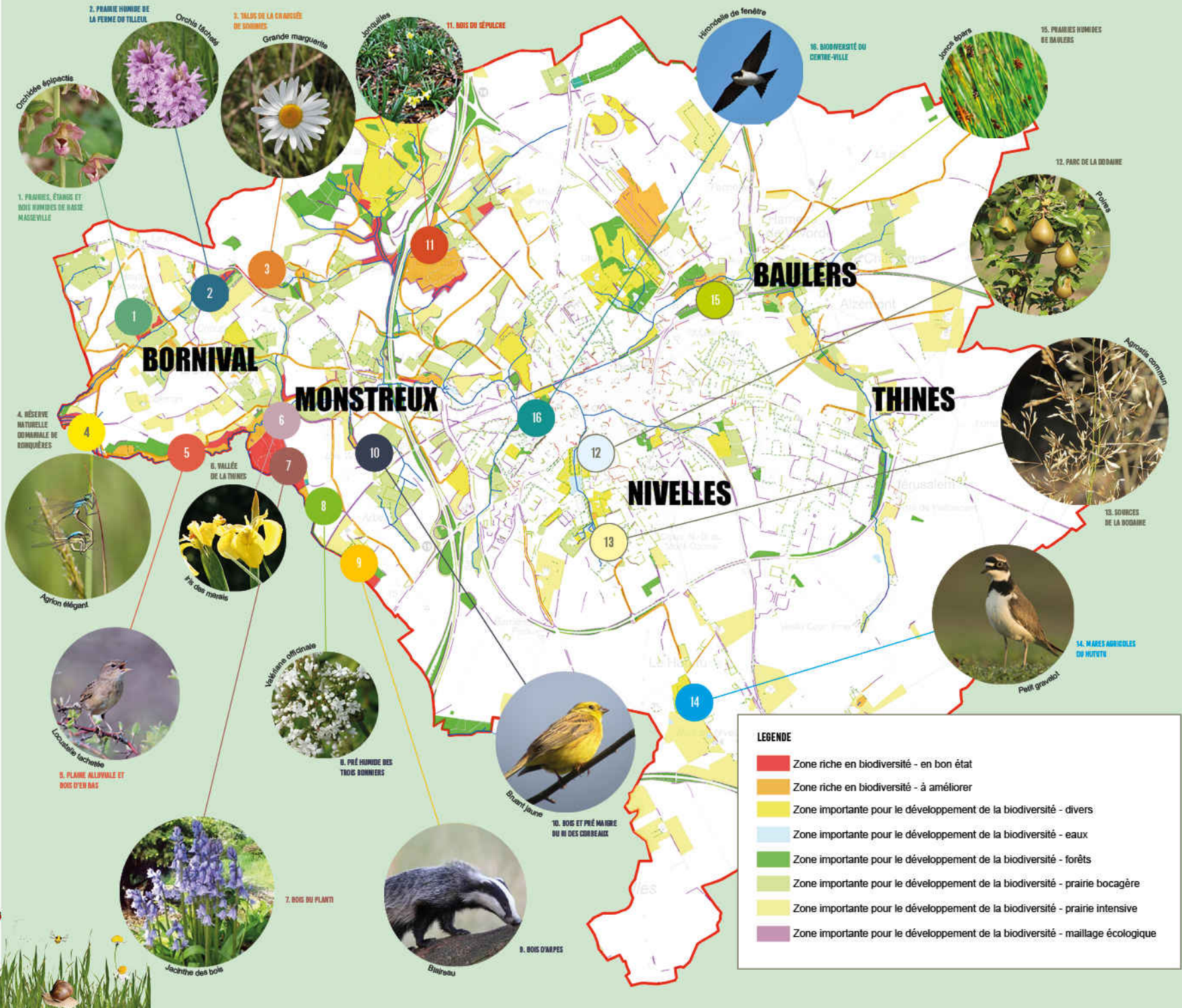
Ce réseau comporte parfois des espèces protégées par la loi de conservation de la nature (on parle de «nature extraordinaire») et aussi des espèces qui ne sont pas en voie de disparition («nature ordinaires»). L'ensemble doit cohabiter avec les habitants, les entreprises, les infrastructures et autres activités humaines. La cohabitation peut être optimale. Des aménagements peuvent être réalisés pour l'améliorer et le développer.

LE PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE (PCDN)

Le PCDN est un programme d'actions à réaliser pour protéger la biodiversité sur le territoire communal. Elaboré par la Ville, le PCDN fait appel à la participation citoyenne pour mettre en place ces actions : opération batraciens, réhabilitation de sentiers, ruchers, semaine de l'arbre, jardins ouverts, etc.

Plusieurs partenaires, représentants d'associations (Cercle apicole de Nivelles, Contrat de Rivière Seine-ADISA, Natagora, Les Amis de la Nature) et des bénévoles, contribuent à sensibiliser la population et à préserver la biodiversité sur notre entité. Plusieurs de nos actions sont subsidiées par la Région wallonne et nous sommes épaulés par la Fondation Rurale de Wallonie.

PCDN
nature
niveilles



LEGENDE

- Zone riche en biodiversité - en bon état
- Zone riche en biodiversité - à améliorer
- Zone importante pour le développement de la biodiversité - divers
- Zone importante pour le développement de la biodiversité - eaux
- Zone importante pour le développement de la biodiversité - forêts
- Zone importante pour le développement de la biodiversité - prairie bocagère
- Zone importante pour le développement de la biodiversité - prairie intensive
- Zone importante pour le développement de la biodiversité - maillage écologique